

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1238

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 17

À l'alinéa 10, substituer à la première occurrence du mot :

« en »

le mot :

« sous ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.